

DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

FONDATIONS

Terrassement en pleine masse.

Fouilles en tranchée pour fondations.

Fondations par semelles filantes ou isolées en béton armé (selon étude géologique et de l'ingénieur béton).

GROS ŒUVRE

Planchers constitués de dalles pleines de béton armé.

Murs de façades et pignons en béton banché ou agglomérés de ciment.

Murs de refends, idem ci-dessus.

Béton armé pour poutres, chaînages, consoles, linteaux en infrastructure et superstructure.

Revêtements extérieurs en bardage mélèze, enduit ou pierre suivant plans des façades architecte et des recommandations de l'arrêté du permis de construire.

Drainage des murs périphériques enterrés du bâtiment.

Escaliers : paillasse et paliers en béton armé, en bois pour les petits collectifs.

ISOLATION

Isolation de toutes les unités d'hébergement.

Isolation en vide sanitaire des dalles sur parties habitables.

Isolation en combles ou sous toitures selon plans.

CLOISONS

Type cloisons sèches montées sur semelles.

Cloisons de doublage avec isolant incorporé.

Encoffrement des gaines techniques verticales.

CHARPENTE -COUVERTURE

Couverture en bardeau de mélèzes de l'ensemble des bâtiments selon plans. Système de toiture à deux versants étanchée et isolée, avec arrêts de neige.

Principe de toiture adapté à la montagne comprenant : pare vapeur, isolant, étanchéité, ventilation..

Gardes corps et séparation de balcons bois suivant plans architecte.

MENUISERIES EXTERIEURES

En bois traité teinté.

Menuiserie étanche, selon classement A3, V2, E3.

Porte d'entrée des chalets isolée phonique, étanchéité à l'air par joint périphérique, serrure de sécurité par carte du type Cisa.

MENUISERIES INTERIEURES

- escalier intérieur bois pour les chalets.
- porte palière isolée phonique, serrure de sécurité par carte du type Cisa.
- bloc porte de distribution avec huisserie bois et porte à panneaux bois.
- poignées de porte.
- arrêts de porte caoutchouc.
- porte de placard : coulissante ou pivotante suivant plans.
- placards aménagés en penderie et étagères.
- cantonnière au dessus des fenêtres.
- rideau occultant pour fenêtres de toit.

REVETEMENT DE SOLS, FAIENCES, BARDAGE INTERIEUR

Revêtement sol thermoplastique dans toutes les pièces et circulations autres que les chambres.

Moquette dans les chambres non ouvertes par cloisons coulissantes sur séjour.

Plinthes bois.

Faïences posées à la colle dans salle de bains et salle d'eau sur toutes les cloisons et toute hauteur avec un liseré.

Faïence sur cloison de la cuisine entre plan de travail et meubles de rangement haut.

Bardage bois autour des portes fenêtres sur toute la largeur de la pièce et autour du coin repas des logements du grand collectif.

PLOMBERIE SANITAIRE

Distribution d'eau froide avec vannes d'isolement et robinet d'arrêt par appartement.

Production d'eau chaude par ballon électrique collectif et individuel pour les chalets.

Distribution intérieure en tubes cuivre.

Baignoires de 160 cm avec douchette et pare douche.

Bacs à douche avec siphon de sol selon plans.

Lavabo du type vasque posée non intégrée.

Tablier de baignoire en faïence

Meuble de rangement avec miroir entouré de deux bandeaux lumineux verticaux.

Ensemble WC réservoir silencieux à deux vitesses dans gaine technique, cuvette suspendue.

Robinetterie avec mitigeur.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

L'extraction mécanique de l'air vicié sera réalisée à partir de bouches d'extraction dans les pièces humides.

Grille d'arrivée d'air frais dans les menuiseries.

ELECTRICITE

La puissance sera déterminée en fonction des équipement : éclairage, force de chauffage, équipement électroménager.

Circuit encastré, tableau individuel dans chaque appartement, avec disjoncteur.

Appareillage type ARNOULD, ou similaire.

Appareillage classe II dans les salles de bains.

Eclairage des parties communes par détecteur de présence.

CHAUFFAGE VENTILLATION

Chauffage de base assuré par des résistances incorporées dans les dalles.
Chauffage d'appoint par convecteurs électriques avec thermostats.
Porte serviette radiateur avec minuterie dans la salle de bains.

PEINTURE

Menuiserie bois : deux couches de lasure teintée.
Plafonds projection d'enduit hydraulique finition gouttelette.
Murs projection d'enduit hydraulique finition écrasée.

CUISINE

Plan de travail avec cuve inox encastrée. Réglette lumineuse.
Placards de rangement haut.
Appareillage : plaque vitro céramique quatre feux.
Réfrigérateur top pour quatre couchage, avec congélateur au-delà de quatre couchages.
Lave vaisselle douze personnes.
Micro onde gril.

TELEPHONE TELEVISION

Réception par satellite.
Arrivée prises téléphone et télévision dans séjour et chambre.

CASIERS A SKIS

Placards à skis pour chaque logement du grand collectif dans le local chauffé.

PARTIES COMMUNES

Accueil : Selon plan du permis de construire, équipé d'une cheminée, banque d'accueil fermée avec plan de travail, bagagerie, bureau.

Piscine extérieure chauffée de 1,60 m de profondeur, avec accès couvert en hiver.

Hamman, sauna et douches.

Lingerie à chaque étage du grand collectif.

Locaux techniques conformes aux normes et règlements en vigueur selon plans. Local ballons de production d'eau chaude, laverie buanderie.

Ascenseur de 630 kg, normes pour handicapés.

ABORDS

Engazonnement et plantations d'essences locales.
Parkings et circulation intérieure en revêtement bi couches.

LA COMBE D'OR

CHALETs 10 COUCHAGES

DESCRIPTIF TECHNIQUE SOMMAIRE

FONDATIONS

Terrassement en pleine masse.

Fouilles en tranchée pour fondations.

Fondations par semelles filantes ou isolées en béton armé (selon étude géologique et de l'ingénieur béton).

GROS ŒUVRE

Planchers constitués de dalles pleines de béton armé.

Murs de façades et pignons en béton banché ou agglomérés de ciment.

Murs de refends, idem ci-dessus.

Béton armé pour poutres, chaînages, consoles, linteaux en infrastructure et superstructure.

Revêtements extérieurs en bardage mélèze, enduit ou pierre suivant plans des façades architecte et des recommandations de l'arrêté du permis de construire.

Drainage des murs périphériques enterrés du bâtiment.

ISOLATION

Isolation de toutes les unités d'hébergement.

Isolation en vide sanitaire des dalles sur parties habitables.

Isolation en combles ou sous toitures selon plans.

CLOISONS

Type cloisons sèches montées sur semelles.

Cloisons de doublage avec isolant incorporé.

Encoffrement des gaines techniques verticales.

CHARPENTE -COUVERTURE

Couverture en bardeau de mélèzes. Système de toiture à deux versants étanchée et isolée, avec arrêts de neige.

Principe de toiture adapté à la montagne comprenant : pare vapeur, isolant, étanchéité, ventilation..

Gardes corps et séparation de balcons bois suivant plans architecte.

MENUISERIES EXTERIEURES

En bois traité teinté.

Menuiserie étanche, selon classement A3, V2, E3.

Porte d'entrée des chalets isolée phonique, étanchéité à l'air par joint périphérique, serrure de sécurité par carte magnétique.

MENUISERIES INTERIEURES

- escalier intérieur bois.
- bloc porte de distribution avec huisserie bois et porte à panneaux bois.
- poignées de porte.
- arrêts de porte caoutchouc.
- porte de placard : coulissante ou pivotante suivant plans.
- placards aménagés en penderie et étagères.
- cantonnière au dessus des fenêtres.
- rideau occultant pour fenêtres de toit.

REVETEMENT DE SOLS, FAIENCES, BARDAGE INTERIEUR

Carrelages 30X30 au rez-de-chaussée.

Moquette dans les chambres.

Plinthes bois.

Faïences posées à la colle dans salle de bains et salle d'eau sur toutes les cloisons et toute hauteur avec un liseré.

Faïence sur cloison de la cuisine entre plan de travail et meubles de rangement haut.

Bardage bois autour des portes fenêtres sur toute la largeur de la pièce

PLOMBERIE SANITAIRE

Distribution d'eau froide avec vannes d'isolement et robinet d'arrêt par appartement.

Production d'eau chaude par ballon électrique individuel.

Distribution intérieure en tubes cuivre.

Baignoires de 160 cm avec douchette et pare douche.

Bacs à douche avec siphon de sol selon plans.

Lavabo du type vasque posée non intégrée.

Tablier de baignoire en faïence

Meuble de rangement avec miroir et applique lumineuse.

Ensemble WC réservoir silencieux à deux vitesses dans gaine technique, cuvette suspendue.

Robinetterie avec mitigeur.

Lave linge dans local de l'entrée.

VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

L'extraction mécanique de l'air vicié sera réalisée à partir de bouches d'extraction dans les pièces humides.

Grille d'arrivée d'air frais dans les menuiseries.

ELECTRICITE

La puissance sera déterminée en fonction des équipements : éclairage, force de chauffage, équipement électroménager.

Circuit encastré, tableau individuel, avec disjoncteur.

Appareillage type ARNOULD, ou similaire.

Appareillage classe II dans les salles de bains.

CHAUFFAGE VENTILLATION

Chauffage de base assuré par des résistances incorporées dans les dalles.

Chauffage d'appoint par convecteurs électriques avec thermostats.
Porte serviette radiateur avec minuterie dans la salle de bains.
Cheminée dans le séjour.

PEINTURE

Menuiserie bois : deux couches de lasure teintée.
Plafonds projection d'enduit hydraulique finition gouttelette.
Murs projection d'enduit hydraulique finition écrasée.

CUISINE

Plan de travail avec cuve inox encastrée. Réglette lumineuse.
Placards de rangement haut.
Appareillage : plaque vitro céramique quatre feux.
Réfrigérateur congélateur.
Lave vaisselle douze personnes.
Four.
Hotte aspirante.

TELEPHONE TELEVISION

Réception par satellite.
Arrivée prises téléphone et télévision dans séjour et grandes chambres.

CASIERS A SKIS

Local à ski, chaussures et vêtements de ski à l'entrée..

PARTIES COMMUNES DE L'ENSEMBLE COLLECTIF ET CHALETS

Accueil : équipé d'une cheminée, banque d'accueil fermée avec plan de travail, bagagerie, bureau.

Piscine extérieure chauffée de 1,60 m de profondeur, avec accès couvert en hiver.

Hammam, sauna et douches.

Lingerie à chaque étage du grand collectif.

Locaux techniques conformes aux normes et règlements en vigueur selon plans. Local ballons de production d'eau chaude, laverie buanderie.

Ascenseur de 630 kg, normes pour handicapés.

ABORDS

Engazonnement et plantations d'essences locales.
Parkings et circulation intérieure en revêtement bi couches.